

Le golfe d'Akaba est évidemment d'importance capitale pour Israël. Une nouvelle ville est en voie de s'élever à l'entrée du golfe, à Éilat. Les Israéliens l'ont construite parce qu'ils se rendent compte que leurs meilleurs clients vont probablement se trouver en Asie, et au lieu de charger des navires à Haïfa et de leur faire faire le tour par le cap de Bonne-Espérance, ce qui les met dans une situation de concurrence désavantageuse, ils voudront charger ces navires à Éilat et les envoyer directement par l'océan Indien.

J'étais là-bas moi-même il y a un an et demi, et j'ai eu bien du mal à comprendre que des gens désirent vivre à cet endroit, à moins d'être animés d'un très haut esprit de dévouement. Il y avait 130 degrés de chaleur et la teneur d'humidité de l'air était de 15 p. 100; il était impossible de transpirer. La déshydratation était telle que la consommation moyenne de liquide par personne atteignait 16 chopines par jour dans la région.

Nous avons pris nos repas chez les habitants de la zone. Il était significatif de voir que les hommes tenaient leur fusil entre les jambes, prêts à toute éventualité d'attaque, parce que Israël ne s'étend qu'à huit milles environ de ce territoire; il y a l'Égypte, puis Israël, puis une bande de terre appartenant à la Jordanie et, enfin, évidemment l'Arabie Séoudite. Sauf erreur, Israël croit que d'ici quelques années, la population de la nouvelle ville d'Éilat sera de 10,000 âmes. Mais Éilat constitue une menace pour l'économie égyptienne. Sans doute, si elle devenait le genre de port qu'envisage Israël, la perception des droits de péage sur les bateaux utilisant le canal de Suez baisserait de beaucoup. Israël espère qu'il sera possible d'aménager d'Éilat à Haïfa, un pipeline de 32 pouces qui transportera au cours d'une année, 25 millions de tonnes de pétrole, lequel serait ainsi acheminé à bien meilleur marché que par le canal de Suez. C'est pourquoi les Égyptiens y voient une menace.

Il existe une autre raison,—la raison économique,—de chercher encore une fois à faire le blocus de ce port absolument essentiel, qui est, comme je l'ai dit, indispensable au bien-être et à l'avenir d'Israël. Si on en fait de nouveau le blocus, quelle sera la situation? Si l'ONU y consent, elle tolérera de fait un autre acte d'hostilité et, dans ce cas, Israël recourra aux armes,—nous pouvons en avoir la certitude,—et personne ne peut dire si les hostilités seront circonscrites.

Puis, nous avons la situation de Gaza, dont l'Égypte s'est emparé en 1948. Il est vrai que Gaza ne fait pas partie de l'Égypte à proprement parler. C'est un territoire, plus exactement, une colonie. Je m'étonne que les Arabes

qui se sont tellement opposés au colonialisme, aient appuyé l'Égypte quand ce pays a voulu garder cette colonie, où le niveau de vie est beaucoup plus bas que dans les colonies des pays occidentaux. En effet, la population de la zone de Gaza ne jouit pas des mêmes droits que les citoyens égyptiens, le gouvernement de ce pays ne lui vient pas en aide et ne s'en soucie guère; elle n'a pas le droit de participer à l'administration du pays ni de voyager en Égypte. En somme, ce sont des prisonniers et voilà pourquoi je dis que, même si, de nom, la bande de Gaza peut appartenir à l'Égypte, elle n'en est pas moins une colonie de ce pays et la Chambre sait à présent que, pendant des années, les "fedayeen" y ont préparé leur maraude et leurs raids meurtriers au-delà de la frontière d'Israël.

Une forte opposition s'est manifestée lorsque Israël a jugé bon de mettre fin à ces incursions en détruisant le repaire des meurtriers. Les États-Unis, d'autres pays aussi, ont dit que c'était un acte d'agression. Je vais citer une partie de la note que j'ai ici. Je vais d'abord commencer par un texte que j'ai modifié et je donnerai ensuite le texte authentique. Il est très plausible, à mon avis, si des relations diplomatiques avaient existé entre les deux pays, qu'Israël eût fait parvenir la note que voici à l'Égypte:

Il serait fastidieux de relever les cas sans cesse répétés d'outrages et d'atrocités pour démontrer la véritable nature et l'étendue des actes de mépris de la loi et de violence qui se sont multipliés. Depuis neuf mois en particulier, la frontière d'Israël le long de la bande de Gaza est plongée dans un état de constante appréhension et d'agitation par suite d'incursions soudaines et fréquentes en territoire israélien et à cause des déprédations et des meurtres commis sur le sol israélien par des bandits qui ont enlevé la vie et détruit les biens de citoyens israéliens...

Devant ces déprédations Israël ne pouvait que recourir à la force pour disperser les bandes de hors-la-loi qui, avec une audace croissante, faisaient systématiquement des razzias de l'autre côté de la frontière internationale.

Israël, je le répète, n'a pas envoyé cette note dont j'ai modifié quelques mots. C'est la note que le secrétaire d'État des États-Unis, M. Robert Lansing, a adressée en 1916 au gouvernement du Mexique. Je vais maintenant en donner la lecture exacte et l'on y trouvera sans doute un intéressant parallèle. Voici comment la note est conçue:

Il serait fastidieux de relever les uns après les autres les cas sans cesse répétés d'outrage ou d'atrocité pour démontrer la véritable nature et l'étendue des actes de mépris de la loi et de violence qui se sont multipliés. Depuis neuf mois en particulier, la frontière des États-Unis qui longe le bas Rio-Grande est plongée dans un état de constante appréhension et d'agitation par suite d'incursions soudaines et fréquentes en territoire américain et à cause des déprédations et des meurtres commis sur le sol américain par des bandits mexicains qui ont enlevé la vie et détruit les biens de citoyens américains...